

Fiche Technique : veille réglementaire environnementale

Côte d Ivoire

Transformer la veille en décisions opérationnelles et preuves opposables : conformité démontrable à tout moment, réduction des risques de sanctions et relation fluide avec les autorités (ANDE, inspections, directions régionales).

Objectifs de la mission

- Structurer une veille robuste, alignée sur le Code de l'Environnement, décrets, arrêtés et attentes de l'ANDE.
- Traduire chaque évolution en consignes, contrôles et preuves intégrées aux processus d'exploitation et de contrôle interne.
- Réduire les risques d'amendes, suspensions, retards de projets et atteintes à la réputation; prévenir la responsabilité pénale environnementale.
- Mettre en place un registre de conformité vivant, une traçabilité documentaire et une gouvernance auditable.
- Prioriser selon la criticité, les délais d'application et les enjeux opérationnels; piloter via tableaux de bord et revues périodiques.
- Améliorer la performance environnementale et la relation avec les autorités; intégrer la veille au système de management (ex. ISO 14001).

Cible / Bénéficiaires

- Directions générales, responsables QHSE, directeurs d'usine en Côte d'Ivoire.
- Industriels, promoteurs immobiliers, exploitants de carrières et sites miniers, opérateurs logistiques, acteurs de l'hôtellerie.
- Filières concernées : agroalimentaire, logistique portuaire, BTP, cimenteries et activités à émissions/rejets/déchets significatifs.
- Implantations à Abidjan, Yamoussoukro, San Pedro, Bouaké et zones industrielles/portuaires.
- Organisations visant des autorisations à jour, des registres maîtrisés, des inspections fluides et une conformité démontrable.

Durée de la mission

Planning indicatif consolidé, ajusté selon taille/complexité des sites et enjeux.

Phase	Objectif principal	Durée
Cadrage & Collecte	Définir périmètre/parties prenantes; consolider textes et sources officielles	Semaines 1–2

Analyse & Priorisation	Qualifier impacts; produire fiches exigences et matrice de risques; plan d'action	Semaines 3–4
Déploiement	Lancer actions, consignes, contrôles et preuves; tableau de bord	Mois 2
Revue & Amélioration continue	Mesurer, ajuster; mise à jour registre et plan d'action; préparation inspections	Trimestriel

Démarche / Méthodologie

Diagnostic initial et cadrage

- Cartographier activités, procédés, sites et zones sensibles.
- Identifier dossiers administratifs, autorisations et registres requis.
- Définir périmètre thématique et parties prenantes; clarifier responsabilités.

Collecte et consolidation des sources

- Journaux officiels, communiqués des autorités, guides techniques, notes/circulaires.
- Retours d'inspection et décisions publiques; traçabilité et archivage.
- Alertes paramétrées par thématique et par site; diffusion sobre et contextualisée.

Analyse d'applicabilité et exigences opérationnelles

- Cartographier les obligations par activité/implantation/procédés.
- Fiches "exigence – moyens de maîtrise – preuves" et matrice de risques.
- Méthodes et fréquences de mesure, tolérances et responsabilités assignées.

Priorisation et plan d'action

- Classement par criticité environnementale/juridique et délais d'entrée en vigueur.
- Jalons, ressources et budgets identifiés; cohérence avec engagements contractuels.

Déploiement et outillage

- Registre de conformité vivant et consignes d'exploitation applicables.
- Contrôles périodiques, preuves archivées, tableau de bord d'avancement.
- Gouvernance, droits d'accès, validation documentaire et historique des modifications.

Suivi, revues et relation avec les autorités

- Revues trimestrielles; arbitrage des ressources; amélioration continue.
- Préparation des inspections: registres à jour, mesures conformes, preuves opposables.
- Gestion d'incidents, retour d'expérience et communication transparente.

Intégration au système de management

- Alignement avec ISO 14001: identification des exigences, évaluation de la conformité, surveillance et mesure.
- Articulation avec santé-sécurité, qualité et énergie; audits internes et revue de direction.

